Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260126-DELIB2026006-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 26 JANVIER 2026 (*ouverte à 20h03)*

DATE DE CONVOCATION : 20 JANVIER 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 21

PRESENTS (11) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Brigitte BOUGUET, Jérôme TOUTAIN, Nadège LOLLIVIER, Thomas BOULAY, Isabelle HEDAN, Frédéric MORVAN, Yves DEBRUYNE, Annaig PEDRON, Audrey LETERTRE,

PROCURATIONS (2) :
Françoise BONHOMME donne pouvoir à Isabelle HEDAN
Philippe RENAUX donne pouvoir à Matthieu POLLET

EXCUSES (8) :
Léonard DARRAS, Fanny LEROY, Karen FIANCET, Medhi MAINGUENÉ, Patrick MAINGUENE, Abderrahim ACHAGUI, Delphine POSNIC, Mickael QUIMBERT

NOMBRE DE VOTANTS : 13

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric MORVAN

2026.006 – 7.10
FINANCES BUDGET – REMBOURSEMENT DE FRAIS A UN ELU

Brigitte BOUGUET, 2e adjointe au Maire en charge de la gestion, de la prospective, des ressources humaines et des finances, présente le rapport suivant :

Monsieur Philippe IMIELSKI a engagé des frais pour le compte de la commune à l'occasion des animations de Noël qui a eu lieu le 14 décembre 2025. Il y a lieu de le rembourser.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d':

- **ACCEPTER** le remboursement des frais énoncés ci-dessus au bénéfice de Monsieur Philippe IMIELSKI pour un montant de 339.90 € TTC.
- **AUTORISER** le Maire à imputer le montant en dépenses de fonctionnement, au compte 62878

Pour extrait conforme, le 28 Janvier 2026

Le secrétaire de séance,
Frédéric MORVAN

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON (Ille-et-Vilaine)